



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Emploi

Question au Gouvernement n° 2181

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Simone Rignault.

Mme Simone Rignault. Monsieur le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, nos expériences d'élus de terrain nous montrent au quotidien l'ampleur des désastres économiques, sociaux et familiaux engendrés par le chômage, notamment parmi les jeunes générations.

Lors de ses vœux et au cours de ses récents déplacements, le Président de la République a souhaité que la lutte contre le chômage des jeunes soit l'action prioritaire du Gouvernement cette année.

En milieu rural, comme dans les banlieues difficiles, le monde sportif est, au-delà de sa vocation d'intégration socioculturelle, un secteur d'activités particulièrement attractif pour nombre de nos enfants. On se le représente quelquefois comme une seconde chance lorsque les difficultés scolaires ou les sinistres économiques locaux assombrissent les perspectives professionnelles.

Monsieur le ministre, vous avez lancé l'année dernière le Plan Sport Emploi qui a suscité de nombreux espoirs parmi les jeunes, les élus et les responsables sportifs. Quel bilan dressez-vous de l'application de ce plan ? Quelles sont les perspectives d'action de votre ministère en faveur de l'emploi pour 1997 ? (Applaudissements sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la jeunesse et aux sports.

M. Guy Drut, ministre délégué à la jeunesse et aux sports. Madame le député, pour le président de la République, pour tous les ministres du Gouvernement, notamment pour le premier d'entre eux, l'emploi est la priorité (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste), n'en déplaise aux pleureuses.

M. Didier Boulaud. Farceur !

M. le ministre délégué à la jeunesse et aux sports. Nous pouvons nous féliciter de l'efficacité du plan sport-emploi, puisque ce sont 3 100 créations d'emplois que nous pouvons revendiquer pour l'année 1996: 2 600 dans les clubs et 500 dans les fédérations.

M. Robert Pandraud. Très bien !

M. le ministre délégué à la jeunesse et aux sports. En outre, plus de 50 % des emplois créés sont des temps pleins et près de 30 % au moins des mi-temps.

M. Robert Pandraud. Très bien !

M. le ministre délégué à la jeunesse et aux sports. L'émergence de ces nouveaux postes d'animateurs, d'éducateurs et d'entraîneurs confirme, si besoin était, la qualité du gisement d'activité que constituent les associations sportives, qu'il faut désormais réellement encourager et prendre au sérieux.

M. Jean-Pierre Soisson. Très bien !

M. le ministre délégué à la jeunesse et aux sports. Pour 1997, nous avons au moins le même objectif. Mais, connaissant l'esprit sportif qui nous anime, vous pouvez imaginer que nous souhaitons faire largement mieux. Nous souhaitons aussi aller plus loin et nous inscrire dans la durée. C'est la raison pour laquelle je fonde beaucoup d'espoirs sur le « passe-sport emploi », qui est actuellement à l'essai dans le département de la Manche. Il sera aux associations ce qu'est le chèque emploi-service aux particuliers. Les associations et les communes auront la possibilité d'embaucher un animateur et de n'avoir que deux lignes à remplir, à savoir le nombre d'heures effectuées et le salaire perçu. C'est l'administration des sports et celle de l'emploi qui régleront toutes les formalités qui ennuiement nos bénévoles.

M. Rene Couanau. Tres bien !

M. le ministre delegue a la jeunesse et aux sports. Voila, madame le depute, l'action que je suis a meme de vous proposer: notre objectif de creer plus de 3 000 emplois - meme si certains esprits chagrins trouvent le chiffre insuffisant - ...

M. Robert Pandraud. Mais non !

M. Didier Boulaud. Lesquels ?

M. le ministre delegue a la jeunesse et aux sports. ... peut s'inscrire dans l'espoir et dans la duree. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Robert Pandraud. Excellent ministre !

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a Mme Simone Rignault.

Mme Simone Rignault. Monsieur le ministre delegue a la jeunesse et aux sports, nos experiences d'elus de terrain nous demontrent au quotidien l'ampleur des desastres economiques, sociaux et familiaux engendres par le chomage, notamment parmi les jeunes generations.

Lors de ses voeux et au cours de ses recents déplacements, le President de la Republique a souhaite que la lutte contre le chomage des jeunes soit l'action prioritaire du Gouvernement cette annee.

En milieu rural, comme dans les banlieues difficiles, le monde sportif est, au-dela de sa vocation d'integration socioculturelle, un secteur d'activites particulierement attractif pour nombre de nos enfants. On se le represente quelquefois comme une seconde chance lorsque les difficultes scolaires ou les sinistres economiques locaux assombrissent les perspectives professionnelles.

Monsieur le ministre, vous avez lance l'annee derniere le Plan Sport Emploi qui a suscite de nombreux espoirs parmi les jeunes, les elus et les responsables sportifs. Quel bilan dressez-vous de l'application de ce plan ? Quelles sont les perspectives d'action de votre ministere en faveur de l'emploi pour 1997 ? (Applaudissements sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre delegue a la jeunesse et aux sports.

M. Guy Drut, ministre delegue a la jeunesse et aux sports. Madame le depute, pour le president de la Republique, pour tous les ministres du Gouvernement, notamment pour le premier d'entre eux, l'emploi est la priorite (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste), n'en deplaise aux pleureuses.

M. Didier Boulaud. Farceur !

M. le ministre delegue a la jeunesse et aux sports. Nous pouvons nous feliciter de l'efficacite du plan sport-emploi, puisque ce sont 3 100 creations d'emplois que nous pouvons revendiquer pour l'annee 1996: 2 600 dans les clubs et 500 dans les federations.

M. Robert Pandraud. Tres bien !

M. le ministre delegue a la jeunesse et aux sports. En outre, plus de 50 % des emplois crees sont des temps pleins et pres de 30 % au moins des mi-temps.

M. Robert Pandraud. Tres bien !

M. le ministre delegue a la jeunesse et aux sports. L'emergence de ces nouveaux postes d'animateurs, d'educateurs et d'entraîneurs confirme, si besoin etait, la qualite du gisement d'activite que constituent les associations sportives, qu'il faut desormais reellement encourager et prendre au serieux.

M. Jean-Pierre Soisson. Tres bien !

M. le ministre delegue a la jeunesse et aux sports. Pour 1997, nous avons au moins le meme objectif. Mais, connaissant l'esprit sportif qui nous anime, vous pouvez imaginer que nous souhaitons faire largement mieux. Nous souhaitons aussi aller plus loin et nous inscrire dans la duree. C'est la raison pour laquelle je fonde beaucoup d'espoirs sur le «passe-sport emploi», qui est actuellement a l'essai dans le departement de la Manche. Il sera aux associations ce qu'est le cheque emploi-service aux particuliers. Les associations et les communes auront la possibilite d'embaucher un animateur et de n'avoir que deux lignes a remplir, a savoir le nombre d'heures effectuees et le salaire percu. C'est l'administration des sports et celle de l'emploi qui regleront toutes les formalites qui ennuiement nos benevoles.

M. Rene Couanau. Tres bien !

M. le ministre delegue a la jeunesse et aux sports. Voila, madame le depute, l'action que je suis a meme de

vous proposer: notre objectif de creer plus de 3 000 emplois - meme si certains esprits chagrins trouvent le chiffre insuffisant - ...

M. Robert Pandraud. Mais non !

M. Didier Boulaud. Lesquels ?

M. le ministre delegue a la jeunesse et aux sports. ... peut s'inscrire dans l'espoir et dans la duree.

(Applaudissements sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Robert Pandraud. Excellent ministre !

Données clés

Auteur : [Mme Rignault Simone](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2181

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 1997, page 501

Réponse publiée le : 30 janvier 1997, page 501

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 janvier 1997